

Marché à procédure adaptée de fournitures :  
achat d'équipements pédagogiques pour la  
section bac pro MELEC\* au Lycée Henri Vogt

DOSSIER DE CONSULTATION  
DES ENTREPRISES (D.C.E.)

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** Lycée Henri Vogt

**ADRESSE :** 12 rue André Malraux  
55 200 COMMERCY

**TEL :** 03.29.91.79.00

**FAX :** 03.29.91.79.01

**DATE :** 08 janvier 2021

**DATE LIMITE DE RETOUR DES OFFRES :** 12 février 2021 à 12h00

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

\* Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés

## 1 Contexte et Objectifs du marché

### 1.1 Périmètre du marché

Le présent marché porte à la fois sur l'acquisition d'un banc d'étude de production hydroélectrique (lot n°1) et d'un banc d'étude photovoltaïque et éolien (lot n°2), en deux lots, selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Chaque lot est attribué séparément à l'entreprise dont l'offre est retenue. L'entreprise peut soumettre une offre à l'un des deux lots ou aux deux lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à la négociation (Article R2123-5 du code de la commande publique). Toutefois le marché peut être attribué sur la base des offres initiales sans négociation.

Les spécifications sont stipulées dans le présent Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Cette prestation regroupe pour chacun des deux lots :

- ✓ La livraison du matériel sur site
- ✓ L'installation du matériel sur le plateau technique MELEC
- ✓ La mise en service de ce matériel notamment au niveau de leur paramètre et connexion si besoin au réseau informatique.

#### 1.1.1 Conditions de mise en service des équipements

**Les équipements seront opérationnels pour une utilisation par nos élèves à partir du 1 juin 2021.**

### 1.2 Conditions générales du marché

Les entreprises consultées sont dénommées Soumissionnaires ou Candidats, l'entreprise retenue pour exécuter le marché est appelée Titulaire.

### 1.2.1 Présentation des offres

Les candidats présenteront leur offre sous la forme d'un dossier complet comprenant a minima les pièces suivantes, dûment datées et signées :

- Une présentation succincte de leur société et des références clients dans le secteur de l'éducation
- Le présent Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) dûment signé
- Une description technique et fonctionnelle du matériel proposé (fiche technique). Le matériel doit être conforme aux normes en vigueur.
- L'annexe 1 « aspects qualitatifs et caractéristiques techniques » fixant les critères et sous-critères, complétée et signée
- L'acte d'engagement dûment complété et s i g n é
- Un devis par lot

### 1.2.2 Variantes et options

Chaque solution proposée par chaque soumissionnaire devra au minimum, répondre aux caractéristiques de base et aux fonctionnalités présentées dans le présent document.

### 1.3 Le déroulement de la consultation :

Les propositions sont diffusées sur les sites internet :

- <https://mapa.aji-france.com/>

Chaque soumissionnaire fournira tous les éléments qu'il juge nécessaires pour participer à une bonne évaluation de son offre.

**La date limite de remise des offres est fixée au 12 février 2021 à 12h00.**

Les propositions sont dématérialisées et déposées uniquement sur le site internet :

- <https://mapa.aji-france.com/>

Tous les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

- Monsieur BAZIN, DDFPT, par téléphone au 03.29.91.79.00 ou 03.29.91.79.28, par courrier électronique [herve.bazin@ac-nancy-metz.fr](mailto:herve.bazin@ac-nancy-metz.fr)
- Monsieur SCHLEMER, gestionnaire-comptable, par téléphone au 03.29.91.79.00, par courrier électronique [jean-francois.schlemer@ac-nancy-metz.fr](mailto:jean-francois.schlemer@ac-nancy-metz.fr)

#### 1.4 Les critères d'évaluation des offres :

Les propositions recevables seront évaluées suivant les critères suivants (en pourcentage d'appréciation) :

- La qualité technique des matériels proposés, respect du DCE (25%)
- Le prix des matériels proposés (30%)
- Le critère qualitatif : aspect pédagogique, fonctionnalité (25%)
- Les services associés : durée de garantie, service après-vente, assistance technique (15 %)
- L'approche environnementale de l'entreprise, des matériels (5%)

Les variantes et options ne rentrent pas dans l'évaluation des offres.

#### 1.5 Validité des offres :

Les offres et les prix des candidats seront réputés valides pendant 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 1.6 Le prix :

Le prix devra comprendre l'ensemble des prestations demandées, il sera détaillé par lot. Les prix sont fermes et s'entendent toutes taxes comprises.

Le paiement se fera par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture une fois le service fait.

#### 1.7 Visite sur site :

Une visite préalable sur site est possible afin de vérifier :

- La compatibilité des équipements au réseau informatique
- La compatibilité des équipements en fonction de l'environnement des ateliers et des matériels existants

Cette visite ne sera pas valorisée dans l'appréciation de l'offre.

## 2 Caractéristiques Techniques

Les matériels proposés devront respecter au minimum les fonctionnalités demandées de base.

### [2.1 Les équipements :](#)

Les équipements proposés devront répondre aux caractéristiques minimales fixées dans l'annexe 1 « aspects qualitatifs et caractéristiques techniques ». Cette annexe 1 doit être complétée par le candidat.

### [2.2 Délai d'exécution du marché](#)

**Les appareils devront être en état de fonctionner pour le 1<sup>er</sup> juin 2021.**

### [2.3 Obligations du titulaire](#)

La prestation s'entend avec la fourniture, le montage, le raccordement, les tests complets de chaque machine et comprendront notamment :

- Le transport, le déchargement et le stockage éventuel sur site des matériels en attente de mise en service
- La connexion et la configuration des équipements connectés ainsi que des fonctionnalités tirant partie du réseau informatique
- La formation des utilisateurs

L'installation et la mise en service des équipements est effectuées par le titulaire, sous sa responsabilité et sans supplément de prix.

### 3 Formation des usagers et documentation

#### 3.1 [Formation des usagers](#)

Chaque soumissionnaire s'engage à assurer la formation des professeurs concernés par les équipements.

La date de formation des professeurs devra être planifiée à l'avance et validée par l'établissement.

**La formation doit être réalisée entre le 1<sup>er</sup> et le 4 juin 2021.**

#### 3.2 [Fourniture d'un manuel d'utilisation complet](#)

Chaque soumissionnaire s'engage à fournir un exemplaire numérique des manuels d'utilisation de chaque équipement en langue française.

### 4 Maintenance du matériel dans le cadre de la garantie

Le fournisseur assurera une garantie et une assistance technique gratuite sur site durant les deux premières années d'installation.

Cachet de la société et signature du soumissionnaire :